



Commune de Villevieille



Juillet 2025

Journal d'information municipale

Sommaire



Mot du Maire	Page 3
Actualités	Page 4
Finances	Page 6
La Vie au Village	Page 9
Environnement	Page 11
Travaux	Page 13
Les Associations	Page 15

HORAIRES ACCUEIL MAIRIE

LUNDI	9h-12h	14h-18h
MARDI	9h-12h	Fermé
MERCREDI	9h-12h	Fermé
JEUDI	Fermé	14h-18h
VENDREDI	9h-12h	13h-16h

Le service urbanisme reçoit sur RDV uniquement.
Contact urbanisme : 04 66 80 03 24
urbanisme@villevieille30.fr

Nous contacter: 04 66 80 03 24
mairie@villevieille30.fr

Nous suivre sur Facebook
mairie de Villevieille
<https://www.facebook.com/Mairie-de-Villevieille> 

Recevez la newsletter
Inscrivez-vous sur le site
www.mairie-villevieille.fr

Création / Impression : LA BA COM* (30170) - 04 66 77 94 93

APÉRITIF CITOYEN

AU JARDIN DE L'AUBE

Le 11 Juillet
à partir de 18h30

*Madame le Maire et le conseil Municipal
vous convient à un apéritif citoyen pour célébrer
notre fête nationale*

Le mot du Maire...



Chères Villevieilloises, chers Villevieillois,

Cette année encore la trésorerie nous a félicité pour la bonne gestion de la commune, Monsieur Yves Lachaux est venu nous présenter l'analyse financière 2024 au mois de mars et nous a conforté dans les choix de gestion que nous faisons. Nous faisons partis des 10% des communes les mieux gérées de notre strate.

C'est donc avec sérénité que nous avons construit le budget prévisionnel 2025. Les petits travaux de voirie ont déjà eu lieu à Pondres, chemin de Gorguette, chemin de Florette et chemin de piquet. Le chemin de la Gorguette est en sens unique. Gorguette, Florette et Aramon sont en zone 30. Les aménagements, réalisés en concertation avec les riverains, ont pour but de limiter la vitesse et de redonner à ces voies leur vocation initiale à savoir la circulation des habitants qui résident dans ce secteur.

Les travaux du rond-point des quatre chemins sont légèrement retardés car l'entreprise BAMA doit intervenir sous la chaussée et les trottoirs. Ces travaux visent à connecter un bassin de rétention au réseau pluvial afin d'empêcher les débordements sur la route d'Uzès. Le chantier de mise en sécurité du carrefour pourra débuter en octobre.

Une fois ce chantier terminé s'ouvrira celui de la rénovation de la mairie, prévu mi-décembre pour environ 6 mois. Durant le premier semestre 2026 le fonctionnement sera un peu perturbé. Les secrétaires vous recevront dans la salle du conseil transformée en open space. Le foyer deviendra en fonction des besoins salle de réunion du conseil municipal, salle des mariages tout en continuant à recevoir les activités des associations. Si chacun fait preuve de compréhension tout se passera bien.

Nous travaillons avec les services du département pour les aménagements sur l'avenue des Cévennes et l'avenue de la Calmette et nous espérons pouvoir débiter les travaux à l'automne.

La préfecture du Gard a rédigé un guide pratique de sécurité à l'usage des collectivités et des organisateurs de fêtes traditionnelles. Cette initiative a pour but de soutenir les fêtes et traditions locales en faisant évoluer certaines pratiques. Parmi les changements vous noterez qu'il est désormais interdit de suivre les courses longues avec un véhicule motorisé. Je rappelle que les fumigènes sont interdits. Je vous demande à tous la plus grande vigilance durant les manifestations taurines.

Depuis le 1er juillet il est interdit de fumer dans les parcs et jardins publics, abribus, abords des établissements scolaires et des équipements sportifs... partout où se trouvent des enfants. Les affichages de la loi seront mis en place mais la loi s'applique dès à présent.

Parce que nous sommes impatients nous avons avancé de quelques jours la célébration de la fête nationale, j'espère vous voir nombreux le vendredi 11 juillet dans le jardin de l'aube pour partager un apéritif convivial. Nous vous donnons également rendez-vous le jeudi 28 août même lieu pour la soirée cinéma en plein air.

Je vous souhaite à toutes et tous de passer un très bon été.

ONT PARTICIPÉ À CE BULLETIN MUNICIPAL

Cécile MARQUIER
Marc PELERIN
Christel MARTIN-
GUIGNERY
Véronique FOSSE
Philippe RENO
Claire VILLARET
Marc BERTHE
Nathalie ALCOJOR

Merci aux stagiaires :
Lara DOUFILS et
Gabriel GUIN,
aux associations
et aux photographes
amateurs

DATES À RETENIR

- | | |
|------------------|--------------------------------------|
| 11 juillet | • Apéritif citoyen |
| 21 au 24 août | • Fête votive |
| 28 août | • Cinéma en plein air |
| 7 septembre | • Journée des associations Aujargues |
| 21 septembre | • Artistes sur cours |
| 29 et 30 octobre | • 1,2,3 Soleil |
| 31 octobre | • Halloween |
| 8 et 9 Novembre | • Crèches et santons au foyer |

Actualités



Carnet rose

RIBOULET Agathe née le 25 avril 2025
 MAHY ROLLAND Nehl née le 31 mars 2025
 SANCHEZ Lihwenn née le 7 janvier 2025
 LORENTE Eden né le 19 décembre 2024
 VANESTE Alek né le 12 décembre 2024

Carnet blanc

CHAMBAUDY Sylvain et PEREZ Blandine
 Unis le 03 mai 2025
 GAUDILLERE François et FRANCOIS Isabelle
 Unis le 5 avril 2025

Carnet de deuil

CHAVANIEU Serge décédé le 20
 avril 2025
 MONZONIZ Andrée décédée le
 15 avril 2025
 ARENAS Jean-Pierre décédé le 30 mars
 2025
 PLAYOUST Pascale décédée le 26 janvier 2025
 REBOUL Simone veuve SALEM décédée le 21
 janvier 2025
 DEMONTOY Yves décédé le 03 janvier 2025
 ENCENAS Annick épouse DELHOMME décédée le 28
 décembre 2024

Etat Civil arrêté le 30 mai 2025

**TOUS LES JEUNES FRANÇAIS, GARÇONS ET FILLES,
 DOIVENT SE FAIRE RECENSER A LA MAIRIE DE LEUR
 DOMICILE ENTRE 16 ANS ET 16 ANS ET 3 MOIS.**



La mairie te remettra alors une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver précieusement.

En effet, cette attestation te sera réclamée si tu veux t'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, Bac, permis de conduire et même conduite accompagnée).

Les données issues du recensement faciliteront ton inscription sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



34160 CAMPAGNE - bena6@sfr.fr
 Tél. 04 67 92 10 58 / 06 03 76 11 49

JEHL Jean-François
 Professeur particulier,
 Soutien scolaire.

Mathématiques,
 Physique-Chimie,
 Collège, Lycée,
 L1, concours.

06 13 22 60 92 - www.cours-maths-sommieres.fr

**Si vous aussi vous voulez communiquer
 sur votre activité, contactez la mairie.**

LE PETIT MARCHÉ...

Il est né en juin 2020...

Cela fait donc cinq ans que vous pouvez venir régulièrement y remplir vos cabas. Cela fait cinq ans que les forains sont présents chaque semaine et ce quel que soit le temps.

Sur les étals vous pouvez trouver...

- chez Nicolas : les fruits & légumes de "Loka-terre" de Villevieille;
- chez Camille : les Vins de Famille de Villevieille et les bières artisanales de la Vaunage et de Saint Jean du Gard ;
- chez Hugues les pains Paysans de Saint-Dionisy (farines de Villevieille) ;
- chez Nicolas les miels de Salinelles ;
- chez Julien : la viande, la charcuterie et les fromages d'Auvergne et d'ailleurs.

Avec Françoise ce sont les pâtisseries maison ; avec Nathalie les "fougasses" cuitent sur place ; avec Lesley différents thés ; avec Cécile des tisanes et des sirops de plantes sauvages ramassées dans la Vaunage.

"La Frip Ambulante" est là aussi régulièrement avec ses robes et manteaux...

Et le premier jeudi du mois, on y trouve les productions des « Glaneur'euses »



Régulièrement, Alain vient nous faire goûter ses jus de pommes et grenades.

Depuis cinq ans des musiciens viennent animer le petit marché. La mairie met à leur disposition un emplacement et ils réservent leur date pour être sûr de participer à cette rencontre conviviale. Et c'est donc en musique que l'on peut faire ses courses à partir du mois d'avril jusqu'à ce qu'il fasse trop froid... (Noël).

Une fois les cabas bien remplis, on peut aussi trouver, selon la semaine, un repas africain avec Ama ; indien avec Kalai ; guadeloupéen avec Franck ; traditionnel avec Manon ou de la mer avec Math & Jo...

La mairie met des tables à disposition pour ceux qui souhaitent consommer sur place.

En amenant ses couverts et son verre, on peut alors partager un bon moment convivial entre amis. Et régulièrement on a l'occasion de fêter des anniversaires...

Alors à jeudi prochain...

Pour rappel, le « Petit Marché » c'est de 18h00 à 20h00, le jeudi sur le parking de la mairie.

CAVE COOPERATIVE DE VILLEVIEILLE

La cave coopérative viticole de Villevieille « SCA Les Terrasses du Vidourle » est heureuse de vous informer qu'elle a reçu 6 médailles au Concours Général Agricole de Paris 2025 : 3 médailles d'Or pour son AOP Valat de Baudun, son Muscat sec et son Merlot ainsi que 3 médailles de Bronze pour son Chardonnay Combe Sereine et ses 2 sauvignons.



Petit historique

La cave coopérative de Villevieille a été fondée par nos aïeux en 1938, et oui bientôt 90 ans !!! Après une fusion avec la cave de Junas en 2000 et une autre avec Saint Clément - Gailhan en 2010, elle a maintenant une cinquantaine d'adhérents sur 550 Ha. Un terroir très varié qui va de l'AOP à l'IGP OC et qui permet de réaliser des vins tout aussi diversifiés. Vous trouverez nos vins aux caveaux qui sauront ravir vos envies et vos papilles.

Nos vins médaillés seront disponibles pour l'été et en attendant nous sommes sûrs que vous trouverez votre bonheur, vin pour tous les goûts, vin frais pour les retardataires, dégustation sur place possible et une équipe à votre service.

Les Terrasses du Vidourle

67 Avenue de la Calmette
30250 Villevieille

Du mardi au vendredi : 9h/12h30 – 15h/19h

Le samedi : 9h/13h – 15h/19h

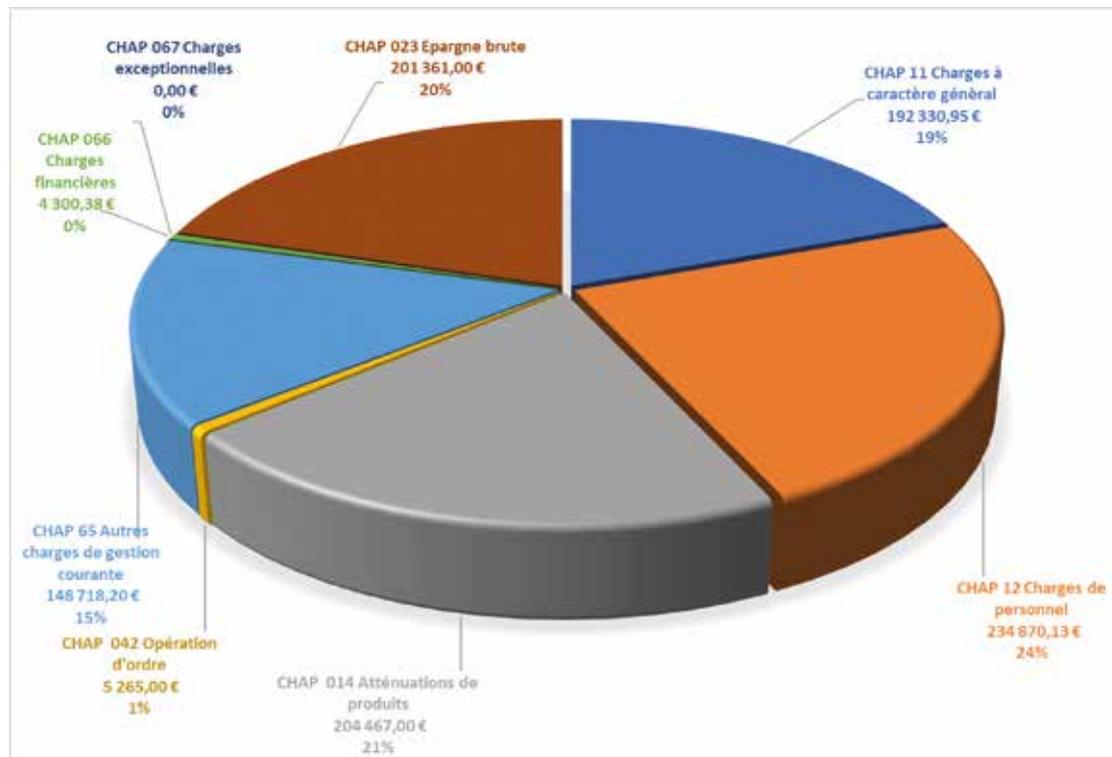
Caveau de Saint Clément

30260 Saint Clément

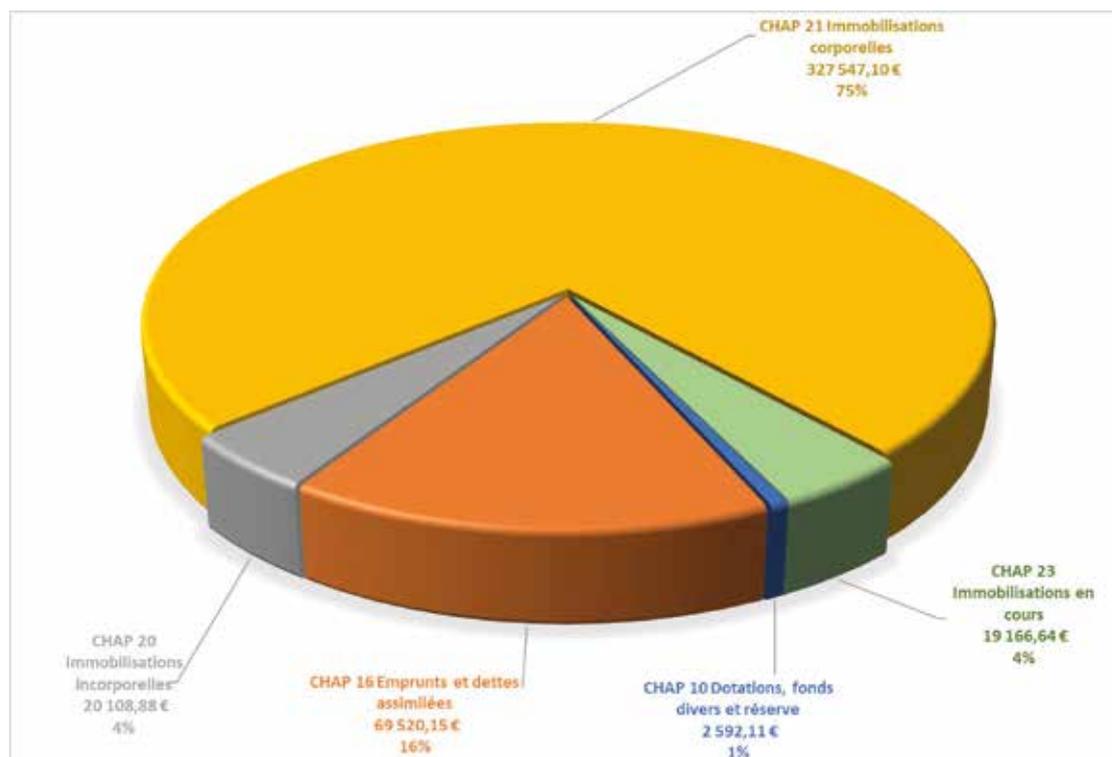
Du lundi au jeudi : 9h/12h – 14h/18h

→ Notre gamme de vin est aussi disponible à la cave Oléicole située à Villevieille. Magnifique cave qui récolte les olives de notre terroir et fabrique leur propre huile d'olive avec un superbe magasin avec un large choix de produits de notre belle région.

Dépense de fonctionnement 2024



Dépenses d'investissement 2024



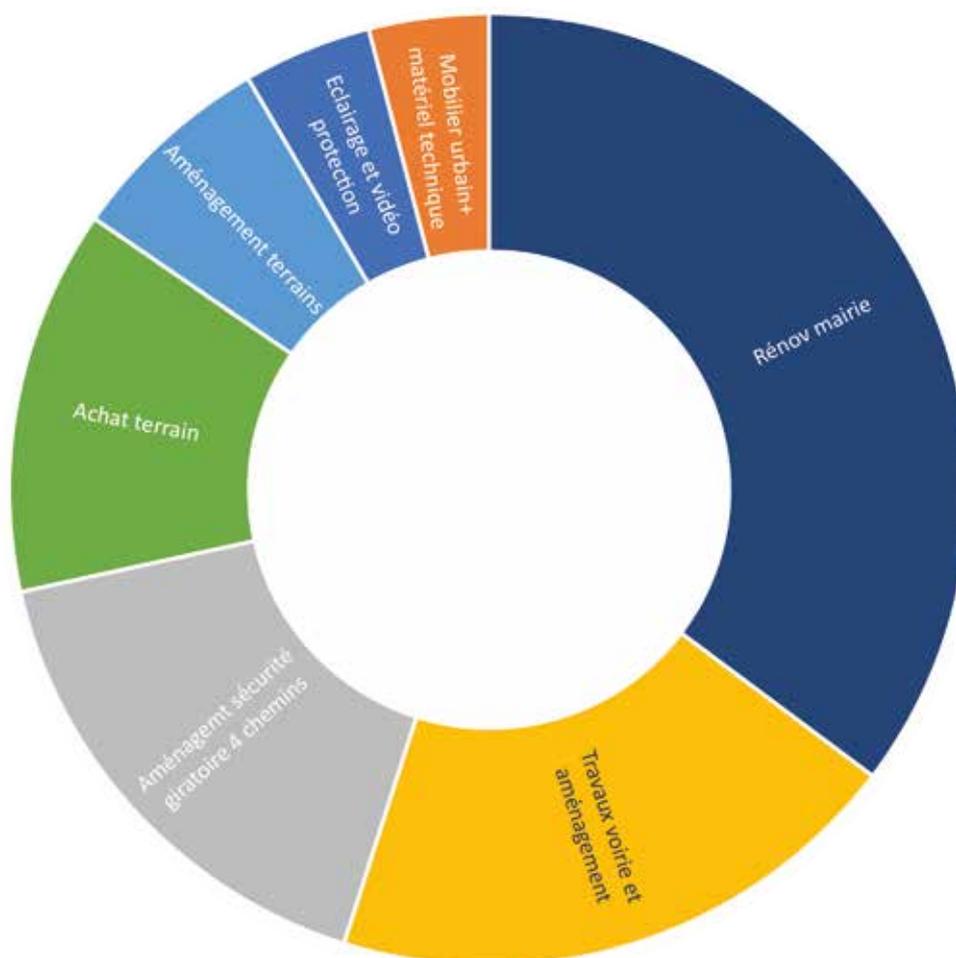
BUDGET 2025

La section de fonctionnement s'équilibre à 1 123 459,00 €

La section d'investissement s'équilibre à 1 936 133,76 €

Cette année encore les investissements se feront sans augmentation d'impôts et sans emprunt.

Principales dépenses d'investissement



En 2024 les investissements ont été financés pour 163K€ par les subventions, 95K€ le FCTVA, 60K€ par la TAM, le reste soit 49K€ a été financé par l'autofinancement.

Le produit de la fiscalité reste la première ressource de la collectivité mais elle a diminué au profit des dotations et participations depuis 2020.

Les charges de personnel représentent la part la plus importante des dépenses de fonctionnement mais cette part diminue depuis 2020 au profit de la part des charges de gestion courante, notamment les énergies, qui augmentent plus rapidement.

INFRACTION AU CODE DE L'URBANISME CONDAMNATION À REMETTRE EN CONFORMITÉ UNE CONSTRUCTION ILICITE

Depuis le 20 août 2021, la commune a engagé plusieurs démarches à l'encontre d'une construction réalisée sans autorisation préalable. Malgré les échanges et les remarques formulées auprès du propriétaire concerné, des procès-verbaux ont été dressés, puis un arrêté interruptif de travaux a été pris en date du 19/12/2022, accompagné d'une astreinte financière de 250€ par jour, représentant un montant total de 25000 €.

En parallèle Madame le procureur de la République a poursuivi la société et son représentant pour infraction aux dispositions du Plan Local d'Urbanisme, exécution de travaux non autorisés par un permis de construire.

A l'audience publique du Tribunal Correctionnel de Nîmes le VINGT NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le tribunal a estimé devoir prononcer une sanction pécuniaire et condamner la société à **la somme de mille cinq cents euros (1500 euros) d'amende délictuelle**. En outre, il y a lieu d'ordonner la remise en l'état des lieux dans un délai de six mois avec une astreinte, passé ce délai, de **trente euros (30 euros) par jour de retard**.

Le tribunal a condamné le représentant de la société à **la somme de mille euros (1000 euros) d'amende délictuelle** à la remise en l'état des lieux dans un délai de six mois avec une astreinte, de **trente euros (30 euros) par jour de retard**.

Sur l'action civile le tribunal déclare la Société et son représentant entièrement responsables du préjudice subi par la partie civile et les condamne à **un euro (1 euro)** à titre de dommages-intérêts en réparation de son préjudice moral.

Mille euros (1000 euros) au titre de l'article 475-1 du code de procédure pénale.

Cette décision illustre la volonté des autorités judiciaires et de la commune de faire respecter les règles d'urbanisme, garantes d'un développement équilibré, sécurisé et respectueux de notre cadre de vie.

Nous rappelons que toute construction ou modification d'un bâtiment doit faire l'objet d'une autorisation préalable – permis de construire ou déclaration préalable – conformément au Code de l'urbanisme.

Ce rappel s'inscrit dans une démarche de transparence et de préservation du bien-vivre ensemble sur notre territoire.

Pour toute information ou question relative aux démarches d'urbanisme, le service urbanisme de la mairie est à votre disposition.

Patrick Blondelle

2^e adjoint en charge de l'urbanisme et des travaux



Marcella : une association qui aide les aidants

Aujourd'hui, **un Français sur cinq est aidant**, soutenant un parent, un enfant, un conjoint ou un proche en situation de fragilité. Être aidant signifie **offrir un soutien non professionnel, régulier et fréquent à un proche âgé, malade, ou en situation de handicap**. Les aidants assument cette responsabilité souvent en parallèle de leur vie professionnelle et/ou personnelle.

Les proches aidants sont les véritables piliers de notre société, accomplissant des tâches quotidiennes cruciales tout en agissant dans l'ombre, sans toujours recevoir la reconnaissance qu'ils méritent.

À mesure que notre population vieillit et aspire à rester chez elle le plus longtemps possible, le nombre de proches aidants devrait augmenter, faisant de leur rôle une composante essentielle de notre société.

Didier Garcia, fondateur de l'association, a pris conscience de la nécessité de renforcer le soutien aux proches aidants.

Contactez-nous

Email : associationmarcella@gmail.com

Téléphone : 07 81 19 89 02

Proche de chez nous : Permanence CCAS – Calvisson

Lundi de 14h à 17h

Téléphone

04 66 03 41 49

CCAS

Le Repas des Aînés 2024 : un moment de convivialité et de partage

Le traditionnel repas des aînés, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), s'est déroulé avec succès en décembre dernier. Cette année, 298 courriers ont été envoyés pour inviter nos seniors à participer à cet événement chaleureux, et 170 réponses ont été reçues en mairie. Au final, 126 personnes ont confirmé leur présence, partageant ainsi un après-midi placé sous le signe de la convivialité.



Ce moment de rencontre a été enrichi par la participation des jeunes de l'école, qui ont enchanté l'assistance avec leur chorale. Toutes les classes de maternelle et de primaire ont eu le plaisir d'être accueillies avec attention et enthousiasme. La fête a atteint son apogée lorsque les enfants ont interprété le célèbre « Petit Papa Noël » de Tino Rossi, créant une ambiance festive et pleine d'émotion.

Mme le maire et les membres du CCAS tiennent à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée, ainsi que les enfants pour leur participation si touchante.

Nous vous donnons déjà rendez-vous en fin d'année pour continuer à partager ces moments précieux de convivialité et de solidarité.



DEUX NOUVEAUX JEUX POUR LES TOUT-PETITS : UNE BELLE RÉUSSITE !

À la suite d'un échange avec les assistantes maternelles A l'écoute des besoins des habitants, la municipalité a récemment installé deux nouveaux jeux spécialement pensés pour les enfants dès un an.

Cette initiative fait suite aux échanges avec les assistantes maternelles de la commune qui ont souligné l'importance de proposer des équipements adaptés aux tout-petits.

Ces nouveaux aménagements, conçus pour garantir sécurité, stimulation et plaisir, rencontrent déjà un grand succès auprès des enfants... et des adultes qui les accompagnent !

Situés au parc des Terriers, dans un espace sécurisé et facile d'accès, ils permettent



aux plus jeunes de s'amuser en toute sérénité, favorisant leur éveil et leur motricité pendant que leurs aînés profitent des autres installations. A chaque âge sa structure.

Ensemble continuons à faire de notre village un lieu accueillant pour toutes les générations.





Dans le rétroviseur

CHASSE AUX ŒUFS

Le 21 avril dernier, la traditionnelle chasse aux œufs s'est tenue au jardin de l'Aube, organisée avec le soutien de la Mairie et de l'APE. Sous un beau soleil printanier, une cinquantaine d'enfants âgés de 3 à 12 ans ont joyeusement arpenté les allées à la recherche de pompons colorés et de délicieux chocolats. Rires, complicité et enthousiasme étaient au rendez-vous. Un moment convivial partagé entre petits et grands. Merci à tous les organisateurs et participants pour cette belle matinée festive.



COMMÉMORATION DU 8 MAI

Ce mercredi 8 mai Madame le Maire a commémoré la fin la fin de la Seconde Guerre mondiale devant la Mairie, en hommage aux combattants et victimes de ce conflit. La cérémonie, empreinte de solennité, a rassemblé de nombreux habitants. Nous remercions chaleureusement les institutrices de l'école de Villevieille, les élèves et leurs parents pour leur présence. Leur participation active et émouvante, notamment le chant de la Marseillaise, a donné tout son sens à cet hommage. Merci à eux pour cet engagement citoyen.



Christel Guignery

JOURNÉE NATURE

Pour la Journée Nature du 16 mars 2025, on s'est retrouvé une vingtaine pour suivre Solène et ramasser des salades sauvages.

Ensuite, on a trié les plantes et préparé des pestos, des toasts et des salades fleuries.

Pendant la préparation, quelques lecteurs nous ont lu de petits textes choisis...

Enfin, on a pu partager un repas plein de couleurs et de saveurs nouvelles.

Un petit verre de vin est venu conclure cette belle matinée.

Vous pouvez retrouver les informations pratique sur le site de Solène et de l'association « La Mauve »



LES ÉLÈVES DE CM2

Le vendredi 13 juin les élèves de CM2 étaient réunis à la mairie pour recevoir les calculatrices offertes par la CCPS. Ce fut l'occasion de les féliciter pour leur passage en 6^{ème}. Plus que quelques jours avant que l'année scolaire ne s'achève, que prennent fin les années passées à l'école primaire. La plupart s'impatientent, certains appréhendent de découvrir le collègue mais tous ont hâte d'être en vacances.

A l'issue de cette petite cérémonie l'association des parents d'élèves leur avait réservé une surprise, les enfants se sont retrouvés dans le jardin de l'aube pour une partie de laser game. A entendre les cris de joie la surprise a été à la hauteur de l'évènement.

Aux vingt-sept élèves, nous renouvelons nos vœux de réussite dans vos études, allez jusqu'au bout de vos rêves, faites-vous confiance et croyez en vous.

BIODIVERSITÉ

Lara Doufils : « Notre commune regorge de vie ! »

Fière de sa commune et passionnée de flore et de faune, lors de son stage en mairie, Lara Doufils, étudiante de Bachelor en gestion et valorisation de la nature, a recensé 900 espèces vivant en toute discrétion sur le territoire communal. La villevieilloise avait pour mission d'identifier le monde naturel qui nous entoure afin de le faire connaître et de mieux le protéger.

Rencontre

Bulletin Municipal : Quels types d'espèces as-tu identifiés ?

Lara : J'ai repéré 66 espèces différentes de papillons de jour ; 471 plantes à fleurs et 122 types d'oiseaux.

Bulletin Municipal : Comment as-tu mené cette enquête ?

Lara : J'ai d'abord fait des recherches à l'aide de cartes, d'écrits existants et de témoignages. Ce matériel m'a permis de réunir des indices pour localiser les types habitats naturels d'espèces connues. Ensuite j'ai mené un travail d'observation sur le terrain. Ce qui m'a permis d'enregistrer des chants d'oiseaux, photographier les espèces et les cartographier.

Bulletin Municipal : Comment vas-tu procéder pour partager tes découvertes ?

Lara : Je prépare des interventions ludiques destinées aux écoles, aux centres de loisirs, aux collectivités... Par exemple, j'envisage d'organiser avec la mairie de Villevieille des événements tel que **Les 24h de la biodiversité, de participer à la journée nature, de créer un livret d'explorateur numérique...**



Chevalier guignette,
Actitis hypoleucos



Diane,
Zerynthia polyxena



Cuivré mauvin,
Lycaena alciphron



Rollier d'Europe,
Coracias garrulus



Cordulie à corps fin,
Oxygastra curtisii



Gobemouche noir,
Ficedula hypoleuca

INVENTAIRE DES FRICHES AGRICOLES



En partenariat avec le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) Vidourle Camargue, la Commune a souhaité réaliser un inventaire de ses friches agricoles.

La déprise agricole, en lien avec la difficulté à renouveler les actifs agricoles, s'est accrue pour plusieurs raisons : crise de la viticulture ces dernières années, démographie vieillissante des agriculteurs, manque d'attractivité du métier pour les jeunes, problème d'accès à la terre, etc.

A partir de ce constat, le PETR et la Commune souhaiteraient pouvoir agir et soutenir une agriculture diversifiée sur le territoire. Madame d'Aviau, chargée de mission Agriculture et Alimentation au PETR, accompagnée de quelques volontaires de la Commune, ont ainsi engagé une démarche d'identification des parcelles en friche.



La Commune vous tiendra informé des avancées et des résultats de ce travail. Si vous souhaitez rejoindre la démarche, n'hésitez pas à contacter M. Renou, élu en charge des questions agricoles, par le secrétariat de la Mairie.

Environnement

RAPPEL SUR L'INTERDICTION DU DÉSHERBAGE CHIMIQUE

Depuis le 1^{er} janvier 2019, soit deux ans après les collectivités, la loi Labbé interdit aux particuliers ou jardiniers amateurs d'acheter, de stocker ou d'utiliser des produits phytosanitaires de synthèse et en particulier les herbicides dérivés du glyphosate. Leur impact dépressif sur l'écologie des milieux naturels a été maintes fois démontré avec des conséquences sur la santé humaine.

Pour ceux qui continuent à utiliser ces produits notamment sur la voie publique, nous les invitons à prendre contact avec le conseiller chargé des services techniques pour trouver une solution alternative.

L'argumentaire de justification souvent utilisé : « c'est pour faire plus propre... » n'est pas recevable et au contraire, une végétation brûlée au désherbant non seulement n'a rien d'esthétique mais devient un désert pour la biodiversité visible et invisible et potentiellement, expose les piétons, après application du produit, à un risque sanitaire totalement inutile !



A PROPOS DE L'ENTRETIEN DES ABORDS DE LA MAISON : FOSSÉS, TALUS ET BUSAGES



L'année 2024 et l'hiver 2025 ont été marqués par des pluies importantes*. La Mairie a fait curer certains fossés et les services techniques ont assuré les entretiens habituels, avaloirs et caniveaux.

C'est l'occasion de rappeler quelques points sur l'entretien des fossés, talus et busages. Extraits des codes de la voirie, de l'urbanisme ou du code civil.

- L'entretien des abords de buse, 2 mètres en amont et en aval, est à la charge du propriétaire desservi. C'est à lui qu'il revient de s'assurer qu'aucune accumulation de terre ou d'embâcle ne vienne obstruer l'écoulement de l'eau.
- L'élagage des branches dépassant sur le fossé ou le domaine public, relève également de la responsabilité du riverain qui doit obligatoirement évacuer les résidus de taille.
- Le fauchage de l'herbe le long de la voirie incombe au propriétaire riverain. Les services techniques municipaux ou les services du département peuvent, dans certains cas, le réaliser partiellement mais ce n'est pas une obligation. Rappelons que le fauchage permet de faciliter la circulation des piétons et assure une meilleure visibilité pour la circulation routière.

L'entretien des fossés et talus devant son habitation est donc l'affaire de chacun. C'est par ces gestes de civisme que nous préviendrons des risques liés aux intempéries et favoriserons le « vivre ensemble ».

Nb : sous le terme de propriétaires, sont inclus les locataires ou résidents de l'habitation.

(*) En 2024, le cumul de pluviométrie a atteint 943mm soit une augmentation de 24% par rapport à la moyenne sur 30 ans.

ON TRIE CHEZ SOI ET DANS LA RUE

En application de la loi AGEC* de 10 février 2020, le tri des emballages est devenu obligatoire dans tous les lieux publics français depuis le 1er janvier 2025. Cette mesure concerne notamment les bureaux, les espaces publics (rues, parcs) et les lieux de loisirs, qui doivent désormais être équipés de points de collecte adaptés pour faciliter le tri des emballages.

Malgré cette obligation, de nombreuses communes et structures n'ont pas encore passé le cap. Afin de soutenir les premiers acteurs dans la mise en place de ces dispositifs de tri, le syndicat a coordonné une réponse à l'appel à projets lancé par Citéo.

Grâce à cette initiative Villevieille va bénéficier d'un soutien financier et méthodologique pour déployer de nouveaux équipements de tri.



■ RÉNOVATION DE LA MAIRIE

Le programme de l'opération de rénovation de la mairie a fixé 3 objectifs :

- Réaliser la rénovation énergétique du bâtiment afin d'atteindre une réduction des dépenses d'énergie à hauteur de 60% ;
- Rendre accessible les services de la mairie aux personnes à mobilité réduite conformément aux obligations définies par la loi « handicap » de 2005 pour les établissements recevant du public ;
- Améliorer l'accueil des administrés.

L'opération a été engagée au cours du dernier trimestre 2024. Dans un premier temps, une consultation a permis de sélectionner une équipe de maîtrise d'œuvre. Parmi les 12 offres reçues, le groupement ICOS Architecture/BCC Ingénierie (BET Structure)/IG Bat (BET Énergie) a été retenu.

De janvier à fin avril, les études d'avant-projet, au cours desquelles différentes hypothèses d'équipement et d'aménagement ont été présentées, ont permis d'arrêter les choix du maître d'ouvrage.

La période de mai à août 2025 sera consacrée aux études de projet et à l'établissement des dossiers de consultation pour la réalisation des travaux.

Rénovation de la Mairie de Villevieille
Perspective accueil mairie



Le planning établi par le maître d'œuvre prévoit un début d'exécution en décembre prochain pour une durée de 8 à 10 mois.

Pendant la période de travaux, les services administratifs de la commune seront transférés dans la salle du conseil/salle des mariages, accessible à l'arrière de la mairie.

Les conseils municipaux et cérémonies de mariage se dérouleront au foyer communal.

Pendant cette période, seules les activités associatives en journée seront maintenues. A partir du mois de mars 2026 et jusqu'à la fin des travaux de rénovation de la mairie, aucune nouvelle demande de réservation du foyer (individuelle ou associative) pour des soirées ou des spectacles ne pourra être prise en compte.

■ COLONNES ENTERRÉES DE TRI SÉLECTIF

Trois projets de colonnes enterrées de tri sélectif, verre et papier, accessibles au public vont voir le jour ces prochaines années sur le territoire communal.

La première installation est programmée durant le second semestre 2025. Deux colonnes de tri sélectif, verre et papier, seront enterrées sur le délaissé routier actuellement occupé par deux containers hors sol, chemin de Sainte Catherine.

Les deux opérations suivantes concerneront le rond-point du Mas Franc et le site de Pondres, allée du Pigeonnier, en 2026.

L'objectif est de circonscrire l'abandon de déchets de toute nature sur le bas-côté de la chaussée départementale et ainsi lutter contre l'incivisme et la pollution environnementale.

Ces aménagements seront réalisés avec la participation financière de la communauté de communes du Pays de Sommières.



Travaux

■ CONSTRUCTION D'UN APPENTIS AU HANGAR DES SERVICES TECHNIQUES

Le hangar des services techniques étant devenu trop étroit pour stocker : les véhicules, les tracteurs, les autres engins et matériels divers... la mairie a pris la décision d'inscrire au budget 2024, la construction d'une extension.

Le choix s'est fixé sur une structure en ossature bois, fermée sur 3 côtés, intégrée dans l'espace disponible sur un peu moins de 40 m².

L'entreprise retenue est la société ALONSO Bois, implantée à Villevieille, qui a pu réaliser le chantier début 2025.

Nous tenons particulièrement à remercier l'équipe pour la qualité des finitions et l'esthétique globale du projet.

En plus du délestage du hangar, une partie de l'appentis pourra accueillir des activités « bricolage » menées par des associations communales.

Coût global du projet : 17500 €



Reste à prévoir : installation de citernes pour le stockage de l'eau de pluie destinée à l'irrigation des plantations.

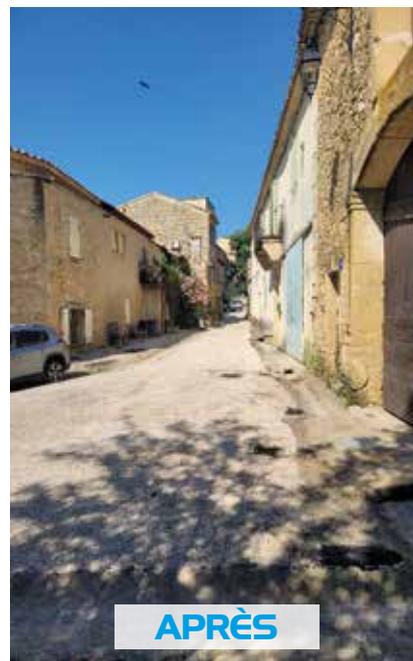
■ LES TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux de voirie sur la commune ont commencé le 13 juin par l'allée du pigeonnier avec la reprise du revêtement dans le hameau.

Ensuite réalisation d'une quinzaine de mètres de béton sur le chemin de Fontbouysse, revêtement de la seconde partie du chemin de piquet, reprise de l'accotement chemin de combe romane, réalisation d'un cheminement en résine chemin des Pradels, réalisation de chicanes chemin de Gorguette et rue de Florette et mise en sens unique.



AVANT



APRÈS

ATELIER TERRE ASSOCIATION LA CHAMOTTE

« L'homme se demandera sans fin de quel limon,
de quel argile il est fait. »



La terre, matière à modeler pour tous.

L'association la Chamotte propose tout au long de l'année :

- Des **ateliers terre hebdomadaires**, pour les enfants, adolescents et adultes.
- Des **interventions scolaires** et dans d'autres structures (lieu de vie, Foyer d'accueil médicalisé, crèche, collège...)
- Des **stages**
- Des **expositions**.

Nous alternons et associons le travail individuel et collectif.

Journée tour de potier pour Ados-Adultes

Horaires des ateliers de temps libre pendant la période scolaire :

Ados-Adultes :

- Lundi soir de 20h à 22h
 - Mardi de 17h à 19h
 - Mercredi de 17h30 à 19h30
 - Jeudi de 18h à 20h
- Cours individuel et journées initiation au tour de potier

Enfants 6-12 ans :

- Mercredi de 14h15 à 15h30
- Mercredi de 15h45 à 17h

Les stages pendant les vacances scolaires

Les vacances d'été

Enfants :

- les 7 et 8 juillet de 9h à 12h
- les 15 et 16 juillet de 9h à 12h



Inscription pour l'année 2025-2026 début septembre



Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter à l'adresse indiquée ci-dessous :

ASSOCIATION LA CHAMOTTE

2, boulevard de l'Aube (face à la bibliothèque) à Villevieille

Tél. 06.70.15.86.19

Mail : assos.chamotte@orange.fr



La Chouette Blanche

*Au revoir Villevieille... et merci**

Cela fait presque dix ans que mes pas m'ont menée, puis ramenée, à Villevieille.

D'abord pour y apporter ma joie et ma douceur auprès des enfants de l'école, avec Calade. Puis pour y dérouler mon tapis, y enseigner le yoga – au foyer.

Il y eut aussi des rires, des retours des Himalayas, des Yoga Nidras, des pleurs, des confidences, des bras levés vingt minutes, de l'espoir, des découragements, des absences, de la présence... Des crépuscules dans le parc de l'Aube, des cours particuliers, et ce bel essai offert à toute l'école du village – étonnamment non reconduit.

Et toujours, le forum des associations, vivant, chaleureux, sous les arbres centenaires...

Ce tissu associatif m'a profondément touchée – vous m'avez touchée.

Nous avons ri, médité, expérimenté. Nous avons grandi. Et peut-être, à travers un souffle, une posture, avez-vous entrevu ce trésor que chacun porte en soi.



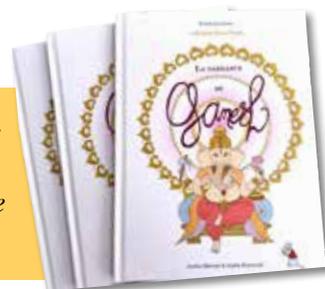
Aujourd'hui, une nouvelle étape m'appelle : l'Inde, le Sud du Kerala, pour transmettre – une deuxième fois – à de futurs enseignants, là où la tradition m'ouvre les bras.

En octobre, je pars... pour le moment sans date de retour. Les cours à Villevieille ne reprendront pas en septembre.

Je vous remercie pour tout. Je m'appelais Aurélie, je suis devenue Bhavani – un nom qui résonne avec mon chemin intérieur.

Le premier tome sur la mythologie indienne écrit par Bhavani.

Commande possible sur bhavani.fr ou à la librairie de l'avenir à Sommières.



DAO System

L'association DAO System, propose des cours d'Arts Martiaux Traditionnels.

Une belle saison sous le signe du progrès et de la convivialité pour Dao System

L'association Dao System, qui réunit les passionnés de Taijishan (Taichi de l'éventail) et de Viet Vo Dao Self-Défense, vient de clore une saison riche en énergie, en apprentissages et en moments de partage. Implantée à Villevieille, notre structure a pour vocation de transmettre des arts martiaux à la fois traditionnels et accessibles, dans un esprit d'ouverture, de respect et de convivialité.

Deux disciplines complémentaires, un même état d'esprit

Cette année encore, les deux sections de l'association ont connu un bel engouement :

- Le Taijishan, forme artistique et énergétique du Taichi pratiqué avec un éventail, a permis aux élèves de développer souplesse, coordination et concentration, tout en découvrant l'élégance de cet art ancestral. Entre respiration, mouvement fluide et précision du geste, les pratiquants ont progressé de manière remarquable tout au long de la saison.*
- Du côté du Viet Vo Dao Self-Défense, les cours ont offert un cadre dynamique et sécurisé pour apprendre à se défendre efficacement, tout en cultivant la confiance en soi, la rigueur et le respect. Débutants et confirmés ont évolué ensemble, dans un climat bienveillant et motivant.*

Un moment fort : le stage avec Hacène Ait Aider

Dans le cadre des Journées Mondiales du Taichi, Dao System a eu l'immense plaisir d'organiser un stage exceptionnel de Qigong du double éventail et de Taijishan, animé par Hacène Ait Aider, champion du monde de Taichi et 5° dan FFKDA.

Ce rendez-vous unique a rassemblé une vingtaine de pratiquants, venus de la région pour bénéficier de l'enseignement passionné et rigoureux de cet expert reconnu. Dans une ambiance studieuse et conviviale, les participants ont pu approfondir leur pratique, découvrir de nouvelles techniques et partager un moment fort autour des arts internes.

Sérieux, bienveillance et esprit d'équipe

Tout au long de l'année, les cours se sont déroulés dans une ambiance à la fois studieuse et chaleureuse. L'engagement des élèves, leur esprit d'entraide et leur régularité ont permis de créer une véritable dynamique de groupe, où chacun a pu évoluer à son rythme et s'épanouir.

Un grand merci à la Ville de Villevieille pour la mise à disposition de la salle, sans laquelle cette saison n'aurait pas été possible. Ce soutien fidèle est essentiel au développement de la vie associative locale, et nous y sommes très sensibles.

Rendez-vous en septembre !

La saison 2025-2026 s'annonce déjà riche en projets, en rencontres et en progrès. Nous vous donnons rendez-vous en septembre à Aujargues lors de la journée des associations pour venir rencontrer les membres de Dao System, découvrir nos disciplines et essayer un cours gratuitement !

Pour toute question ou pour vous préinscrire :

☎ 06 16 97 19 49

✉ daosystem.courrier@gmail.com

Rejoignez Dao System et vivez une aventure martiale humaine, enrichissante et pleine d'énergie !

Les Glaneur'euses



Lutte contre le gaspillage, plaisir du glanage, du partage, découverte du monde végétal, voilà un beau programme pour valoriser les richesses de notre territoire.

Les Glaneur'euses, c'est aussi la transformation de nos cueillettes le jeudi matin au foyer : sirop de thym, de romarin, de menthe, de coquelicot, entre autres, confection de pesto, de confitures diverses et originales qui permettent de retrouver la saveur de fruits oubliés : nèfles, jujubes, azeroles, figes de barbarie...

Nous renouvelons nos remerciements à la mairie pour son soutien.

Nous participons régulièrement à des manifestations festives en lien avec la nature et l'environnement : Troc aux plantes, Printemps de l'Arboretum à Lunel, Fête de la garrigue...

Vous pouvez aussi nous retrouver tous les premiers jeudis du mois en fin de journée, au Petit marché près de la mairie.

Nous pouvons également vous aider à valoriser des plantes ou des fruits de votre jardin que vous ne pouvez ramasser ; n'hésitez pas à nous contacter à ce sujet.

les.glaneureuses@laposte.net ou 07 83 81 20 80



Association d'accueil des réfugiés du sommiérois (AARS)

L'association AARS souhaite vous tenir au courant de l'évolution de son activité.

Les familles dont nous nous occupons depuis 7 ans maintenant avancent dans leur processus d'intégration.

La plupart ont régularisé leur situation, soit qu'ils aient eu droit à l'asile soit en obtenant des titres de séjour par le travail ou bien pour des raisons de maladie. Nous continuons à les aider dans certaines démarches administratives qui sont complexes et demandent beaucoup de constance, les démarches courantes sont toujours très compliquées.

De plus l'obtention d'un ou de plusieurs titres de séjour pour une famille peut nécessiter le recours à un avocat qu'il faut rémunérer.

Nous les aidons parfois financièrement pour tous ces motifs. Sans compter que la situation familiale de certains est particulièrement délicate.

Par exemple depuis un an nous avons dû prendre en charge une mère isolée avec ses deux filles. Elle a maintenant grâce à ses papiers obtenu un CDD avec un travail dans la restauration (métier en tension qui donne droit à un titre de séjour à condition d'avoir déjà le travail). Cela va lui permettre de subvenir (enfin presque) à leurs besoins.

C'est la raison pour laquelle nous organisons des événements comme dernièrement le concert offert par l'Orchestre symphonique de Montpellier et qui a pu, grâce à la gentillesse du châtelain, être donné au château de Villevieille : événement pour le village qui a vu avec regret disparaître le célèbre festival. Un renouveau pour le château ? Sans doute certains d'entre vous étaient présents. Voilà l'été qui arrive. Pour la quatrième fois, nous organisons

des séances de natation dans une piscine privée auxquelles participent une dizaine d'enfants.

Nous avons aussi jusqu'à présent pu offrir des journées de centre de loisirs à quelques-uns des enfants.

Pour les familles plus avancées il y a même des départs en vacances prévus par eux-mêmes.

Nous sommes satisfaits de voir qu'ils commencent à mener une vie « normale ».

L'activité de l'association s'est réduite du fait de l'intégration des familles et de leur autonomie certes mais aussi du fait qu'il n'y a plus de nouvelles arrivées de demandeurs d'asile, pour autant, des familles sont toujours là et ont toujours besoin de nous.

Donc nous continuons.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter. Nous avons besoin de nouveaux adhérents même si nous sommes toujours une quarantaine dont une dizaine d'actifs.

N'hésitez pas non plus à nous faire un don !

Nous sommes un peu au bout de nos ressources.

*Dominique Pilz
pour AARS
Tel. 06 18 50 67 02*



Association Régionale d'Attelage du Languedoc Roussillon (ARALR)

Certaines randonnées printanières de l'Association d'Attelage du Languedoc Roussillon ont été ajournées compte-tenu des nombreuses pluies dominicales.

Quelques concours se sont déroulés, partiellement sous la pluie, sans problèmes.

A Parignargues, une journée d'entraînement TREC (Technique de Randonnée Equestre de Compétition) a précédé le concours de Salinelles.

Nous félicitons les vaillants meneurs et encourageons les jeunes concurrents.



Les personnes intéressées par notre association peuvent nous joindre par contact@aralr.fr



Comité d'Animation du Foyer de Villevieille Un Dynamisme au Cœur de Notre Commune

Le Comité d'Animation du Foyer de Villevieille : Un Dynamisme au Cœur de Notre Commune

Le Comité d'Animation du Foyer de Villevieille est un acteur essentiel de la vie locale, proposant une palette d'activités riches et variées pour tous les âges et tous les goûts. Si vous souhaitez découvrir ou redécouvrir les initiatives qui animent notre commune, voici un aperçu de nos activités régulières et ponctuelles :

La Bibliothèque Municipale : Un Espace de Culture et de Découverte

Située au 2 boulevard de l'Aube, la bibliothèque de Villevieille vous accueille :

- **Mardi** : 15h - 17h
- **Mercredi** : 15h30 - 17h30
- **Jeudi** : 10h - 11h30

Profitez de nos deux salles récemment réaménagées, dont un espace dédié aux enfants. Sur place, un choix varié de revues et de livres vous attend, avec des fauteuils confortables pour les adultes et un tapis ludique pour les plus jeunes. Notre fonds est régulièrement enrichi de nouveautés.



De plus, la bibliothèque est connectée au réseau des médiathèques et bibliothèques de la Communauté de Communes du Pays de Sommières. Un avantage précieux qui vous permet d'emprunter des ouvrages dans tout le réseau sans avoir à vous déplacer !

A noter : horaires de juillet le mardi de 17h30 à 19h30, fermeture en Août.

Cours de PILATES : Bien-être et Détente au Foyer Rural

Rejoignez nos cours de PILATES qui se déroulent dans la salle du foyer rural :

- **Lundi** : 10h30 - 11h30
- **Mardi** : 18h - 19h ou 19h - 20h
- **Mercredi** : 10h30 - 11h30
- **Jeudi** : 18h15 - 19h15

Les renseignements et les inscriptions pour l'année 2025-2026 sont ouvertes ! Les cours reprendront le lundi 21 septembre. Contactez-nous par téléphone

au 06 21 31 18 75 ou au 06 09 50 03 30, ou par email à foyerdevillevieille@gmail.com.



Associations

Les Jardins Partagés : Cultiver, Partager, Préserver

Offrez-vous une activité de plein air enrichissante au sein de nos jardins partagés. Sur un espace de 2500m², venez partager savoir-faire et expériences dans une démarche respectueuse de l'environnement. Une diversité de cultures vous attend tout au long de l'année. Pour plus d'informations :

contactez le **06 48 93 39 90**.



Événements Ponctuels :

Des Moments de Convivialité et de Découverte

Le Comité d'Animation propose également des événements ponctuels pour animer la vie de notre village :

- **Soirées à thème** : La récente soirée cajun du samedi 15 mars, avec le duo South Brothers, a été un véritable succès, rassemblant une centaine de personnes autour d'un apéritif, d'un repas thématique et d'une ambiance chaleureuse.

- **Spectacles pour enfants pendant les vacances scolaires** : En février dernier, deux spectacles ont enchanté nos jeunes spectateurs, avec une soixantaine de participants à chaque représentation (marionnettes et spectacle musical).
- **Spectacles pour adultes** : Nous proposons régulièrement des présentations de la programmation du Cratère d'Alès.

ARTISTES SUR COURS

A l'occasion des Journées du Patrimoine, Le Comité d'Animation du Foyer de VILLEVIEILLE vous propose de rencontrer, le Dimanche 21 Septembre 2025 des « ARTISTES sur COURS ».

A l'intérieur et autour des remparts du magnifique village médiéval, cette manifestation, qui connut en 2023 un grand succès, réunira une trentaine de peintres et créateurs d'art (peintures, photographies, bijoux, etc...). Dans le même temps, un marché de potiers se tiendra dans le Parc de l'Aube.

Tous présenteront leurs œuvres dans le cadre superbe des parcs, cours et jardins ouverts et mis à disposition par les propriétaires intra-muros de VILLEVIEILLE (de 10h à 18h).

Une occasion unique de découvrir ou redécouvrir à la fois un patrimoine urbain unique, et le talent d'artistes locaux ou régionaux.



Plans et balisages permettront de repérer facilement tous les lieux d'exposition.

Toute la journée, boissons et petite restauration vous seront proposées au cœur de l'évènement !

Artistes amateurs ou créateurs d'art, dont nous ignorons actuellement les talents, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de nous au 06 18 66 28 83 ou à notre adresse courriel : foyervillevieille@yahoo.fr ; nous vous réserverons un emplacement dans la manifestation.

INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour toute question concernant nos activités, une seule adresse : foyerdevillevieille@gmail.com.

Venez nombreux participer à nos événements, profiter des trésors de notre bibliothèque, cultiver le partage dans nos jardins, et rejoindre notre équipe pour continuer à faire vivre cette belle association qui a fièrement célébré ses 40 ans en 2024 !

Une date à retenir pour venir à notre rencontre le 1^{er} dimanche de septembre (7) à Aujargues lors de la matinée des associations.



LA GAZETTE DE GRES AVENTURES

Randonnée du jour : Souvignargues-Aujargues, Villevieille

Grès aventures propose des randonnées de 10 km accessibles à toutes et tous le mardi, le jeudi et plus sportives le dimanche, autour de 20 km. Les points de covoiturage sont Sommières pour des randonnées vers l'Hérault, Calvisson vers la Vaunage, Souvignargues vers le Nord. Après chaque randonnée, le club édite une gazette dont voici un exemple :

” Ça piquait un peu, ce dimanche matin, à SOUVIGNARGUES, mais les 8 participant(e)s présents étaient tous bien motivé(e)s, et s'élançaient pour un périple de 17,7km à travers la campagne, la garrigue, les vignes, les oliveraies, etc... jusqu'à VILLEVIEILLE en passant par AUJARGUES, et ses belles maisons en pierre, ses massifs de fleurs ABUTILON, ses empègues. MIDI, c'est l'heure du pique nique à VILLEVIEILLE. Notre guide de ce dimanche avait bien fait les choses avec la réservation d'une table au soleil. ”

De plus, quelques douceurs ou préparations personnelles, comme la boisson à base de figes, étaient proposées à la dégustation sans oublier le café et les chocolats préparés et apportés spécifiquement par Mireille...

Mais il faut repartir, et on commence la visite du charmant village de VILLEVIEILLE, le nouveau siège social de Grès Aventures :

- son temple,
 - sa tour de l'Horloge, l'ancienne porte du village fortifié, surmonté d'un campanile en fer abritant une cloche du milieu 19ème
 - son château, du XI^{ème} siècle. La révolution l'a épargné, contrairement à ses voisins.
 - la vue sur les alentours jusqu'au Pic St Loup est magnifique
- Le circuit passe par les cabanes de CATET. Le terroir de cette commune s'orne d'abris en pierre sèche construits en molasse calcaire, et appelés localement cabanes ou capitelles. Un tiers des cabanes recensées par ASSV ont la forme remarquable d'un parallépipède surmonté d'une tourelle en retrait. Pour l'une d'elles, la pierre sommitale est datée de 1826. Nous ne les verrons pas toutes...



Pour la journée du patrimoine 2025, GRES AVENTURES organisera un jeu : découvrir les capitelles avec la géolocalisation...Départ de la mairie de Villevieille à 14h

Nous joindre : gresaventures@gmail.com les nouveaux contacts bénéficient de 2 randonnées d'accueil voir site internet <http://www.gres-aventures.com> pour la programmation jusqu'en juin

SEL'ECHANGE... C'est l'échange !

L'ambiance était calme, sereine et très détendue lors du 5^{ème} TROC Ô PLANTES de printemps le dimanche 23 Mars dans la Salle municipale d'Aujargues. L'association SEL 'ECHANGE a organisé cette rencontre qui a rassemblé près de 250 amoureux des plantes et des jardins. Le matin, chaque exposant est arrivé les bras chargés de plants de légumes et de fleurs, semis, boutures, greffons. Des espèces très répandues, mais aussi quelques spécimens rares, qui ont très vite trouvé preneur. On trouvait aussi des outils, vêtements de jardiniers et autres objets d'extérieur. Nous étions dans le TROC. Aucune vente en Euros : « Je te cède ce jeune laurier contre 10 plants de betteraves. Un beau sécateur contre trois pots de confiture maison, etc... ».

L'entrée des visiteurs et l'emplacement pour la vingtaine d'exposants était gratuits, pour être fidèle à l'esprit de SEL'ECHANGE.

On a pu grignoter les préparations maison, sucrées ou salées offertes par les adhérents et se rafraîchir au Snack. Une modeste tombola qui a permis de couvrir les petits frais d'organisation a clôturé cette sympathique manifestation.

Depuis 2019, l'association SEL'ECHANGE se réunit selon un calendrier variable au Fournil d'Aujargues, ou à la Farigoule de Sommières, autour d'un pot lors de rencontres appelées « CAFÉ-SEL ». Mais aussi à Villevieille, pour des auberges espagnoles au foyer et au P'tit Marché du Jeudi. Ses membres pratiquent l'échange ou le prêt de biens, d'objets sans recours à l'Euro. Ils se rendent surtout des petits services du quotidien : remplacer une chasse d'eau, réparer un vélo, débarrasser

un jardin, déplacer quelques meubles, covoiturage, petite couture, conseils en tout genre... Aucun paiement en argent. Seul le temps passé est comptabilisé.

Mais au-delà des services, le but de SEL'ECHANGE est de créer du lien humain et social.

Et ce 5^{ème} TROC Ô PLANTES fut l'occasion pour beaucoup de rencontrer des amoureux des plantes et de partager une passion commune. Plusieurs personnes ont échangé des coordonnées et, nous le savons, se sont depuis recontactées. Alors... ? On recommence en 2026... ?



Tous renseignements :
selechange.seliweb.net
Président : Roger CARUANA
06 80 24 51 55



Association des Parents d'Elèves (APE)

"La deuxième partie de l'année scolaire a été une nouvelle fois bien remplie pour l'APE !

L'année 2025 a débuté avec la traditionnelle galette des rois, offerte à chaque classe de l'école. Un moment convivial très apprécié des enfants.

Puis, en collaboration avec le périscolaire, nous avons organisé un carnaval à l'occasion de Mardi Gras, pendant la pause méridienne.

Au programme : déjeuner au jardin de l'Aube, musique, confettis et bonne humeur !

Fin mars, nous avons poursuivi avec notre traditionnel loto, qui a rencontré un franc succès. Le week-end suivant, nous avons tenu le vide-grenier du Printemps, qui, malgré un temps ensoleillé, a rencontré un peu moins d'enthousiasme que celui de la Toussaint. Cette année, nous avons également eu le plaisir de renouveler

notre partenariat avec la mairie pour organiser une chasse aux œufs de Pâques dans le jardin de l'Aube. Ce fut une très belle matinée, ensoleillée et joyeuse, pour petits et grands.

Nous sommes aussi très heureux d'avoir été à l'initiative d'une sortie scolaire à la caserne des pompiers de Sommières pour les élèves de CM1 et CM2. L'apprentissage de la sécurité nous tient particulièrement à cœur, et nous remercions les pompiers ainsi que les enseignants des deux classes pour leur participation à ce beau projet.

Nous concentrons désormais notre énergie sur l'organisation des deux derniers événements de l'année scolaire 2024-2025 :

La remise des diplômes des CM2 à la mairie ;

La fête de fin d'année."





L'Association de Sauvegarde du Site de Villevieille (ASSV)

Depuis le début l'année, l'ASSV déploie un programme riche en évènements à la découverte de l'histoire et l'archéologie de notre patrimoine.

Le 19 février, les membres de l'ASSV ont visité les collections d'Émilien Dumas au musée d'histoire naturelle et de préhistoire de Nîmes. Ils étaient guidés par Xavier Gutherz, vice-président de l'ASSV et M^{me} Rouilly Tardieu, directrice du musée.



Les 21 et 22 février, l'ASSV était présente au 20^e anniversaire de la Fédération d'Histoire et d'Archéologie du Gard qui s'est déroulé aux archives départementales. Une belle vitrine pour l'association.

En avril invitée par l'ASSV au château de Villevieille, l'historienne Mireille Sanchez a évoqué dans le détail la construction des ponts romains, nombreux dans notre environnement proche.

Le 17 mai, avec l'archéologue Catherine PY, les amateurs d'histoire ont visité l'oppidum de Nages en Vaunage. Une ville peuplée par nos ancêtres les gaulois méditerranéens, les Volques Arécomiques.





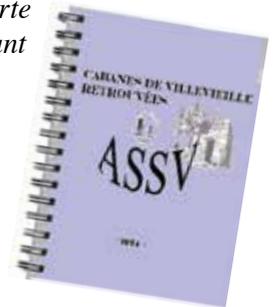
Le 13 juin, Luc Jallot archéologue maître de conférences à l'université Paul Valéry de Montpellier, s'est déplacé au château de Villevieille pour tenir une conférence sur "l'art de la Préhistoire".

La réalisation d'un projet d'itinéraire pédagogique suivant les Bornes limites du XVI^e siècle entre Villevieille, Aujargues et Congénies a débuté.



Les Cabanes de Villevieille

L'inventaire des cabanes se termine dans les quartiers nord. L'accueil des propriétaires s'est toujours montré très agréable et a permis de découvrir d'autres édifices. Nous espérons finir cet inventaire en fin d'année et présenter le complément de la plaquette (vendue 10€) accompagnée d'une carte géographique positionnant les cabanes.



**Retrouvez-nous
à la journée du patrimoine
le 21 septembre
et à la matinée des associations...**

INTERVIEW DE XAVIER GUTHERZ partie I

Le vice-président de l'ASSV, Xavier Gutherz est professeur émérite de Préhistoire de l'université Paul Valéry. Il était auparavant conservateur général du patrimoine. Il a dirigé la mission archéologique française sur les " premières sociétés de production dans la Corne de l'Afrique ", et dans ce cadre, il a dirigé les fouilles du site d'Asa Koma , au sud ouest de Djibouti.

Après avoir, pendant de nombreuses années dédié ses recherches à la Préhistoire récente du Languedoc (fin du Néolithique), il s'est consacré à l'étude du processus de néolithisation dans la Corne de l'Afrique. A ce titre il a dirigé depuis un important programme de recherche qui l'a amené à réaliser des opérations de fouilles en Éthiopie, en République de Djibouti et au Somaliland.

Il est Chevalier de l'Ordre National du Mérite, Chevalier des Arts et Lettres.

Xavier Gutherz a passé son enfance à Nîmes où il fréquentait une association de spéléologie qui lui a permis de découvrir les vestiges de la culture de Fontbouïsse et l'a orienté vers l'Archéologie puis en obtenir une maîtrise sur la culture de Fontbouïsse.

En 1973, il travaille à la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) du Languedoc-Roussillon à Montpellier, où il franchit les divers échelons pour en 1992, obtenir la responsabilité de ce service en Poitou-Charentes puis en PACA. Il entame ensuite une carrière de professeur à l'université Paul Valéry.

Il a écrit plus de 200 articles pour des revues spécialisées et huit ouvrages scientifiques, réservés aux spécialistes. Pour le grand

public. Il a réalisé le magnifique catalogue de l'exposition de Jean Arnal et le néolithique en Languedoc, et un livre sur l'archéologie à Djibouti, intitulé " Djibouti Des paysages et des hommes ".

Il siège à l'Académie De Nîmes, depuis 7 octobre 2022 et à y a fait plusieurs communications.

Les missions qu'il a menées ont été dans le cadre du centre supérieur de recherches archéologiques, et du centre national de la recherche scientifique, avec plusieurs séjours au Maroc et des expertises sur la création du musée de Djibouti, au Somaliland, et tout récemment pour le classement par l'Unesco des gravures du site d'Abourma.

Ses nombreux voyages qu'il a effectué à travers le monde ne l'ont jamais éloigné de Villevieille où il a construit de ses mains un long mur en pierre sèche.

Dans le prochain bulletin municipal, la deuxième partie de cette interview sera consacrée à Villevieille, ses richesses archéologiques et à l'orientation que prennent actuellement les archéologues qui consiste à dire que "le mieux qui peut arriver à un site archéologique, c'est qu'il ne soit jamais découvert ou qu'il demeure caché", en espérant qu'un jour de nouvelles techniques permettront d'approfondir nos connaissances.



Cours de Barre à Terre à Villevieille avec NELLY SAUVAGE

Tous les Mardis au Foyer de 12h15 à 13h15.

Du 9 septembre 2025 au 23 juin 2026

(hors vacances scolaires)

Le Cours de Barre à Terre se déroule au sol sur un tapis avec de la musique classique.

La Barre à Terre, appelée aussi Barre au Sol, est une activité sportive issue de la Danse Classique.

Plus particulièrement ce sont des exercices d'échauffement et d'étirement qui se font sur le dos, le ventre ou assis. Tels que pré-échauffements, pliés, dégagés, battements et ports de bras...

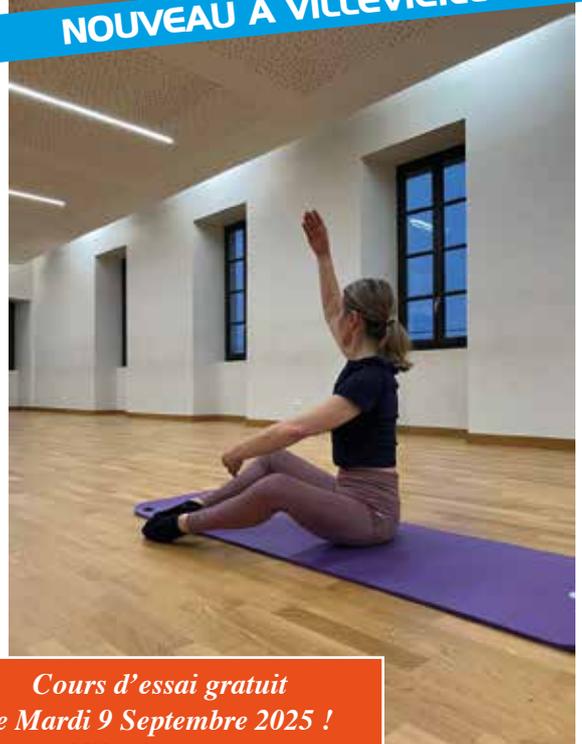
C'est un moment pour soi, de détente, de grâce et d'assouplissement.

*Je vous invite à vous renseigner ou vous pré-inscrire en me contactant au **06.61.26.97.30***

Je suis professeur de Danse Classique Diplômée d'État.

La Danse fait partie de ma vie intégrante et je la partage avec bonheur et passion !

NOUVEAU À VILLEVIEILLE



**Cours d'essai gratuit
le Mardi 9 Septembre 2025 !
N'hésitez pas...**

Les Amis de l'Eglise

*Les amis de l'église prévoient le **pèlerinage des gardians à Lourdes du 24 au 26 octobre 2025.***

Ce pèlerinage a lieu tous les deux ans et c'est toujours un grand moment de retrouver tous les gardians, arlésiennes et le monde de la bouvine.

Avec le salut à la grotte, la grande messe du dimanche avec la bénédiction des gardians et chevaux, un moment de recueillement de toute la bouvine.

Vous pouvez déjà réserver vos places auprès de Vincent Moulin 04 66 80 08 17 ou M^{me} Paul Liliane 06 25 63 54 50.

Nous vous donnons rendez-vous pour l'expo-vente annuelle « Crèches et santons » le 8 et 9 novembre.

Associations



FITNESS FORM

L'association Fit'ness Form a débuté en janvier 2025.

Nous proposons deux cours par semaine :

- Mercredi 19h-20h
LIA fitness (cours cardio chorégraphié)
- Jeudi 19h-20h Renforcement musculaire (abdos fessiers, circuit training.)

Le tout dans la convivialité et la bonne humeur !

Nous vous attendons nombreux pour démarrer une nouvelle saison sportive en septembre.

Pour plus de renseignements : Juliefitnessform@gmail.com



Danse libre Sud-Américaine

Séance de danse libre Sud-Américaine, tous les jeudis à 20h, au foyer de Villevieille.

Venez découvrir une variété de rythmes musicaux, stimuler votre corps et votre esprit, et surtout trouver votre bien-être.

!! Le cours est adapté à tout le monde, pas besoin d'être expérimenté en danse. !!

Mon objectif est de vous guider et de vous faire découvrir la danse-libre "Latino americana".

Vous accompagnez à relâcher votre esprit, libérer la charge mentale et vous faire du bien corporellement, le tout accompagné de différents rythmes musicaux.

En résumé, il s'agit de vivre la musique, de se laisser accompagner par les vibrations du son et celles de notre intérieur. Notre corps est un incroyable compagnon d'une intelligence formidable.

Si on le laisse faire ses mouvements et ses sons, il est fort possible d'en découvrir un trésor d'équilibre et de joie.

Tarif / 1 cours par semaine

Durée: 1h15

15 € par cours

Carte 10 Séances 140€

L'année : 280€ +30% remise pour le stage vacances



Contact

06 82 28 89 60

Jennifer JARAMILLO HORSCHITZ

jaratusjenne@gmail.com

Club Taurin Lou Seden

*Chers membres du comité des fêtes de Villevieille,
Grâce à votre présence et à votre enthousiasme, chacune des manifestations que nous avons organisées a été un véritable succès. Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre participation active et votre soutien.*

n'hésitez pas à nous contacter. Chaque aide, petite ou grande, est la bienvenue.

*Nous espérons vous voir nombreux lors des prochaines festivités qui auront lieu du **21 au 24 août 2025**.*

Le Club Taurin Lou Seden

Le Club Taurin Lou Seden est fier d'avoir contribué à l'animation et à la vie sociale de notre commune. Notre objectif reste de favoriser les rencontres et de renforcer les liens intergénérationnels qui nous unissent, grâce à des événements comme notre vide grenier, le loto, la galette des rois et nos fameuses fêtes votives.

Le bureau et les bénévoles, sont déjà à pied d'œuvre pour préparer les festivités. Nous avons hâte de vous retrouver lors de ces moments forts, qui sont l'occasion pour chacun de se retrouver, d'échanger et de partager un moment agréable.

Nous tenons également à remercier la municipalité pour son soutien ainsi que les nombreux bénévoles sans qui rien ne serait possible. Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie de notre commune et rejoindre nos rangs,





PROGRAMME

Fête Votive

JEUDI 21 AOUT

- 18h30 **Bandido**
- 20h **Repas du village animé par le Gipsy Estrellas**
- 23h **Bal**

VENDREDI 22 AOUT

- 11h30 **Abrivade**
- 12h **Apéro**
- 15h **Concours de Pétanques**
- 18h30 **Bandide**
- 19h **Apéro**
- 21h30 **Encierro**

SAMEDI 23 AOUT

- 09h **Déjeuner au pré (derrière Carrefour)**
- 11h **Abrivados longue**
- 12h **Apéro mousse**
- 18h30 **Bandide**
- 19h **Apéro**
- 21h30 **Encierro**
- 23h **Bal**

DIMANCHE 24 AOUT

- 11h30 **Abrivade**
- 12h **Apéro**
- 17h **Concours d'Abrivade**
- 18h30 **Bandide**
- 19h **Apéro**
- 21h30 **Encierro**
- 23h **Bal de clôture**

